

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis  
Canton de Lorris

Commune de

Noyers



☎ 02 38 92 40 72

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 29 mars 2024.

**Présents** : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

**Absents excusés** : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Sylviane CAILLE (*procuration donnée à Christiane DENIZARD*), Florence QUIGNON (*procuration donnée à Yannick GERVAIS*).

**Secrétaire de séance** : Martine CORDIER.

**Nombre de Conseillers**

- En exercice ..... 13
- Présents ..... 10
- Votants ..... 13

**Objet** : Tarification assainissement du secteur de La Borde et du Bourg (*pour les factures émises en 2024*)

**Délibération n°25/2024**

**Madame le Maire rappelle** que le service rendu par le réseau d'assainissement collectif doit être financé par ses utilisateurs.

**Madame le Maire présente** la proposition de la Commission des Finances correspondant à une revalorisation de la tarification des taux du service assainissement collectif applicable aux factures émises en 2024, à savoir + 4% sur la part abonnement et + 5% sur la part consommation.

**Après en avoir débattu**, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la tarification des taux du service assainissement relative au secteur de la Borde et du Bourg, applicable aux factures émises en 2024, comme suit :
  - Part fixe : 143 € H.T
  - Coût du m<sup>3</sup> d'eau consommée : 1.88 € H.T.
  - Taxe de raccordement : 3 200 € H.T.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,  
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,  
Martine CORDIER.